

Administration communale à Nant—heures d'ouverture

	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 00—11 h 00	14 h 00—18 h 00
Mardi	fermé toute la journée	
Mercredi	8 h 00—11 h 00	14 h 00—17 h 00
Jeudi	8 h 00—11 h 00	14 h 00—17 h 00
Vendredi	8 h 00—11 h 00	14 h 00—16 h 00

Tél. 026.673.90.40 / Fax 026.673.90.49 / info@mont-vully.ch / www.mont-vully.ch

Horaires de nos déchetteries communales

Jour	Horaire	Emplacement	Période
Mardi	10h00-11h30	Sugiez	Toute l'année
Mardi	16h30-19h00	Lugnorre	Du 1er avril au 31 octobre
Mardi	16h30-18h00		Du 1er novembre au 31 mars
Jeudi	10h00-11h30	Lugnorre	Toute l'année
Jeudi	16h30-19h00	Sugiez	Du 1er avril au 31 octobre
Jeudi	16h30-18h00		Du 1er novembre au 31 mars
Samedi	09h00-11h00	Lugnorre	Toute l'année
Samedi	13h30-15h30	Sugiez	Toute l'année
Déchets encombrants		Sugiez:	1er samedi du mois
		Lugnorre	3ème samedi du mois

Le Conseil communal, l'administration, le service de la conciergerie ainsi que le service technique vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et une Bonne Année 2017



Commune info No 2



Commune info

Automne 2016

Dans ce numéro :

Le mot du syndic	2-3
Budget 2017	4-6
Investissements 2017	6-9
Information sur la gestion des déchets et les déchetteries	9-10
Résultat d'enquête sur l'accueil préscolaire et extrascolaire	11-12
Service du feu du Vully fribourgeois	12
Offre d'emploi: employé(e) communal(e) à 100 %	13
Vully Tourisme—Devez guide au Vully	13
Qualité de l'eau potable / Utilisation des Robidogs	14
Majorités civiques et naissances en 2016	15-16
Vully celtic	17
SFVF—Telethon / Ramassages déchets verts, sct Haut-Vully	18
Plan de ramassage des déchets, sct Bas-Vully	19
Horaires de l'administration et des déchetteries	20



Commune de Mont-Vully

Route principale 65

1786 Nant

Tél. 026.673.90.40

Fax 026.673.90.49

E-mail: info@mont-vully.ch

Site: www.mont-vully.ch

Le mot du Syndic

Tout juste après une année de fonctionnement de notre belle commune de Mont-Vully, votre conseil communal s'apprête à vous présenter les budgets de fonctionnement et d'investissement 2017 lors de notre assemblée d'automne. Malgré le peu de recul concernant la situation financière, le conseil communal a fait preuve de maîtrise au niveau des dépenses avec un excédent de revenu présumé concernant le budget de fonctionnement. Même si de nombreux postes financiers dépendent d'associations intercommunales ou de différents services de l'Etat, un certain nombre de comptes sont directement liés à l'application des diverses réglementations communales en phase d'adaptation, d'où l'application du principe de prudence en matière financière. Depuis le début de cette année et ce jusqu'à fin 2017, le conseil communal s'affaire prioritairement à la modification et à l'adaptation de notre arsenal réglementaire qui, en partie, a déjà été approuvé lors de notre assemblée extraordinaire du 18 octobre dernier.

Malgré une charge de travail très importante et des agendas bien remplis, il est à relever le très bon état d'esprit dans lequel fonctionne le conseil communal.

Durant l'année écoulée, une réorganisation au sein des différents services communaux a été nécessaire afin de garantir la qualité des prestations. Nos collaborateurs ont joué un rôle très important dans la mise en œuvre de ces structures. Cette mise en place a été possible grâce à la compétence et à la flexibilité de tous nos employés communaux qui ont adhéré au projet sans réserve.

Maîtriser notre développement et adapter les infrastructures nécessaires à notre population reste un objectif permanent des autorités communales. Cette vision appliquée depuis plusieurs années, nous a permis d'inaugurer avec fierté le 19 novembre dernier les deux nouveaux bâtiments scolaire de Lugnorre et de Nant.

La révision du plan d'aménagement local du secteur « Haut-Vully » et les modifications du secteur « Bas-Vully » seront mis à l'enquête publique de manière simultanée durant 30 jours à partir du 16 décembre 2016 au 1^{er} février 2017. Cette planification importante une fois approuvée, déterminera les conditions de notre développement pour les 15 prochaines années.

Ramassage des déchets en 2017 pour le secteur du Bas-Vully

Durant la période d'hiver, le ramassage des déchets verts ne se fait pas toutes les semaines. Nous vous donnons ci-dessous les jours de ramassage fixés :

Déchets verts: 12 décembre 2016 et 27 décembre 2016

Ordures ménagères: 5 décembre-12 décembre -19 décembre et 27 décembre 2016

Année 2017

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Lu												
Ma												
Me												
Je												
Ve												
Sa												
Di												
Lu												
Ma												
Me												
Je												
Ve												
Sa												
Di												
Lu												
Ma												
Me												
Je												
Ve												
Sa												
Di												
Lu												
Ma												
Me												
Je												
Ve												
Sa												
Di												
Lu												
Ma												
Me												
Je												
Ve												
Sa												
Di												
Lu												
Ma												
Me												
Je												
Ve												
Sa												
Di												
Lu												
Ma												

Samedi 3 décembre 2016

Local des pompiers de Sugiez 15h00-20h00
18h45 Passage du St-Nicolas



L'arbre de l'espoir

Les sapeurs-pompiers du Vully vous proposent dès 15h00:

Nos délicieuses et traditionnelles pizzas

La soupe aux pois

Une bonne tranche de notre gâteau du Vully, des amandes grillées et pain d'anis.

Sans oublier les cafés pompiers !!!

Venez nous aider à construire cet arbre

« LES PETITS GESTES DE CHACUN
OFFRENT DES SOURIRES POUR LONGTEMPS »

Vente de peluches aux déchetteries le samedi !!!

www.telethon.ch se recommande le SFVF – Service du Feu du Vully Fribourgeois

Ramassage des déchets verts 2016—2017 pour le secteur Haut-Vully

Durant la période d'hiver, le ramassage des déchets verts ne se fait pas toutes les semaines pour le secteur du Haut-Vully. Nous vous donnons ci-dessous les jours de ramassage fixés :

Décembre 2016

6 et 20

Janvier 2017

10 et 24

Février 2017

7 et 21

Dès le mardi 7 mars,
le ramassage reprend tous les mardis !!



Personnel communal

Mme Martina Hostettler collaboratrice de l'administration depuis février 2015 est actuellement en congé maternité suite à la naissance de Tjara. Elle a transmis sa volonté de mettre un terme à son contrat de travail à fin février 2017. Actuellement remplacée par Mme Nathalie Bianchet ancienne apprentie très appréciée et titulaire d'une formation HEG.

M. Alain Brinkmann collaborateur au service la voirie depuis le 1^{er} février 2010 a décidé de changer d'horizon pour des raisons familiales. A partir du 1^{er} février 2017, le poste est à repourvoir (voir annonce en page 13).

Remerciements à Martina et à Alain pour leur engagement sans compter et leur sens du professionnalisme. Nous formulons tous nos meilleurs vœux pour leurs futures activités professionnelles et familiales.

Remerciements

Je tiens à remercier tous mes collègues du conseil communal et les membres des commissions ainsi que tous les collaborateurs des services de l'administration, de la conciergerie et de la voirie pour leur engagement afin d'offrir des services de qualité, appréciés de nos citoyens.

Je vous remercie pour votre participation à la vie communale et vous attend nombreux à la Jordila le 13 décembre pour notre assemblée d'automne.

Pierre-André Burnier, syndic



Budget de fonctionnement et des investissements

Budget de fonctionnement	Budget 2017		Budget 2016	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Administration	1'227'790	66'500	1'267'200	78'000
Ordre public	323'800	133'500	818'340	615'000
Enseignement et formation	3'700'850	94'500	3'664'320	93'500
Culte, culture et loisirs	351'500	16'000	318'500	13'500
Santé	1'107'600	1'000	1'020'000	4'000
Affaires sociales	1'462'000	3'000	1'490'700	2'900
Transports et communications	1'484'940	212'000	1'423'260	224'120
Protection et aménagement environnement	2'255'320	2'176'700	2'172'730	2'113'700
Economie	79'570	5'000	72'840	5'000
Finances et impôts	2'804'260	12'566'200	2'087'850	11'376'800
	14'797'630	15'274'400	14'335'740	14'526'520
Résultat	476'770		190'780	

Explications du budget 2017

Le compte de fonctionnement de notre commune présente un bénéfice net de Fr. 476'770.–, sur un total de Fr. 14'797'630.– de charges et Fr. 15'274'400.– de produits.

Le budget du dicastère de l'administration est légèrement plus bas en comparaison du budget 2016. Les charges ont été adaptées sur la base des chiffres des premiers dix mois de l'année en cours. Un montant de Fr. 20'000.– est prévu pour l'achat d'un système permettant le suivi des dossiers de construction.

La réserve de protection civile pour la construction des cellules PC sous les nouvelles écoles a pu être utilisée et soldée avec les comptes de construction des écoles ; ce montant de Fr. 531'000.– ne figure plus dans les charges et dans les produits du budget 2017 dans le secteur de l'ordre public. Dans le domaine des taxes d'exemption des sapeurs-pompiers, nous nous sommes basés sur le nouveau règlement qui devrait être approuvé lors de notre assemblée communale.

Il y a eu quelques transferts de charges dans le secteur de l'enseignement et de la formation, mais le total des charges reste au même niveau que dans le budget 2016. L'accueil extrascolaire, anciennement inclus dans le dicastère des affaires sociales, a été transféré dans le dicastère de l'enseignement et de la formation.

Vully Celtic 2017

«Des émotions helvètes». C'est sous ce slogan qu'est placé Vully Celtic 2017. Festin gaulois, vie quotidienne des Helvètes, démonstrations de combats, nuit sous les étoiles, jeu de piste, réflexion sur l'image des Celtes: voilà quelques-unes des manifestations prévues tout au long de l'année 2017. Articulé en quatre rendez-vous, ce programme qui émaillera chaque saison, marquera les 40 ans de Pro Vistiliaco, association de soutien aux recherches archéologiques dans le Vully fribourgeois.

Les festivités seront lancées par un festin gaulois. Le 11 février à La Jordila (Lugnorre) dès 18h30, les convives pourront savourer, en trois plats servis par du personnel en habits d'époque, des recettes inspirées de la cuisine gauloise. Mais cette soirée sera plus qu'un simple repas puisqu'elle sera ponctuée de saynètes, de contes et de musique. La prestation du trio féminin Nørn plongera l'assistance dans une ambiance envoûtante et contribuera à faire de ce banquet unique un véritable événement. D'autres surprises sont en préparation. Infos et réservations sur le site www.vullyceltic.ch.

Les Helvètes reviendront sur le Mont Vully le premier week-end de mai. Du vendredi 5 au dimanche 7, la vie quotidienne de ces Celtes qui ont occupé le Plateau suisse il y a plus de 2000 ans sera mise en scène et expliquée à travers un village d'artisans, grâce au groupe de reconstitution Viviskes (Vevey) et à ses partenaires. Les visiteurs pourront également assister à de spectaculaires démonstrations de combat autour du rempart des Helvètes. La musique ne sera pas oubliée puisque des concerts seront aussi au programme. Ce «Retour des Helvètes» constituera le grand rendez-vous populaire proposé dans le cadre de Vully Celtic 2017.

A la découverte des secrets du Mont Vully: tel est le dénominateur commun des animations qui seront mises sur pied durant le mois d'août au sommet du Mont Vully. Nuit sous les étoiles en compagnie d'un astronome et d'une historienne, visites guidées, contes au coin du feu, jeu de piste pour les enfants et les familles: il y en aura pour tous les publics et tous les goûts, pour ceux qui cherchent un moment de détente original, ludique et instructif. A l'enseigne des «Mystères du Mont», cet éventail d'activités se répartira sur les week-ends.

«D'Orgétorix à Gandalf» est l'intitulé du dernier rendez-vous de Vully Celtic 2017. Une table ronde réunira en novembre archéologues, artistes, illustrateurs, historiens de l'art et sociologues autour du thème «Les Celtes, entre imaginaire et réalité». De nature scientifique, cette rencontre exploitera notamment les productions des élèves d'eikon, l'école professionnelle en arts appliqués de Fribourg.

Festif, ludique, interactif, expérimental, le programme d'animations variées et parfois originales de Vully Celtic 2017 a ainsi pour ambition de faire (re)découvrir, sous diverses facettes, l'héritage des Gaulois, le savoir-faire artisanal des Celtes et les liens qui unissaient les Helvètes au Vully. Pro Vistiliaco répond de cette manière à l'un de ses buts statutaires, qui est de vulgariser les connaissances acquises lors des découvertes archéologiques faites sur le Mont Vully et d'en expliquer le contexte historique. En 2007 lors du premier Vully Celtic organisé pour ses 30 ans, l'association avait, dans le même esprit, attiré sur le Mont Vully plus de 12'000 personnes en trois jours. Vully Celtic 2017 reprend certains éléments de cet événement unique et les décline sous une autre forme, tout au long de l'année.

Plus d'infos sur www.vullyceltic.ch et www.provistiliaco.ch

Contacts:

Claude-Alain Gaillet, président
079 449 52 31
info@vullyceltic.ch



Naissances en 2016



Biolley Olivier	Fils de Florian et Sonia	04.09.2016
Biolley Tom	Fils de Ludovic et Sandra	28.08.2016
Bloch Garance	Fille de Vincent et Joëlle	21.01.2016
Cressier Lucien	Fils de Gilles et Joëlle	30.08.2016
Cressier Martin	Fils de Julien et Célia	01.06.2016
Delcambre Candice	Fille de Julien et Sabine	02.01.2016
Dumas Roxane	Fille de Frédéric et Charlotte	08.10.2016
Eichenberger Axelle	Fille de Stéphane et Nathalie	16.07.2016
Fragnière Eva	Fille de Roger et Anne	25.05.2016
Grandjean Arthur	Fils de Nicolas et Laura	22.09.2016
Guggisberg Paulina	Fille de Stefan et Tamara	08.03.2016
Guillod Nils	Fils de Léandre et Johanna	05.01.2016
Hostettler Tjara	Fille de Cédric et Martina	09.09.2016
Jesus Cunha Liam	Fils de Fabio et Claudia	06.09.2016
Kucinski Olivier	Fils de Slawomir et Justyna	09.08.2016
Longhi Thibaut	Fils de Stéphane et Vanina	07.01.2016
Martinides Julius	Fils de Alexander et Miriam	24.02.2016
Noirjean Alice	Fille de Frédéric et Viviane	12.02.2016
Noyer Isabelle	Fille de Frédéric et Agnes	05.05.2016
Peitsch Alexis	Fils de Samuel et Melody	10.01.2016
Pellet Alycia	Fille de Vincent et Christel	28.09.2016
Regli Jonah	Fils de Gaëtan et Nicole	30.08.2016
Stauffer Roger	Fils de André et Tatphan	28.08.2016
Saunders Tim	Fils de Laurie et Malika	06.02.2016
Schlutius Charlotte	Fille de Gerd et Adriana	09.01.2016
Schranz Miro	Fils de Björn et Adeline	16.11.2016
Shkodra Victor	Fils de Blerim et Arbenora	13.01.2016
Silva Ferreira Ines	Fille de Ricardo et Eva	05.09.2016
Simonet Lily	Fille de Fabrice et Valérie	20.09.2016
Soares Neto Louis	Fils de Luis et Sandra	27.03.2016
Stabrowski Léane	Fille de Yannick et Valentine	22.03.2016
Zbinden Jax	Fils de Roger et Abigail	19.09.2016

L'augmentation nette de Fr. 30'500.– des charges pour la culture et les loisirs concerne en partie la participation de la commune au salaire de l'animateur jeunesse. Jusqu'à présent la paroisse assumait la totalité des charges du poste de l'animateur jeunesse.

La majeure partie des charges dans le secteur de la santé ainsi que les charges des affaires sociales sont liées et fixées par le canton. La diminution des charges dans les affaires sociales, en comparaison avec le budget 2016, concerne les coûts de l'accueil extrascolaire qui ont été transférés dans le dicastère de l'enseignement et la formation. Un montant de Fr. 7'000.– a été budgétisé pour l'association des personnes âgées du Vully. Le Conseil communal a décidé de signer une convention y relative.

Dans le secteur des transports et communications, nous avons prévu des charges d'entretien pour les routes, d'un montant de Fr. 265'000.–. L'augmentation dans les charges par rapport au budget 2016 concerne pour la plupart, la correction du calcul des salaires des employés de la voirie y compris les charges sociales et les indemnités de piquets.

Le budget de la protection et l'aménagement de l'environnement se base sur les règlements actuellement en vigueur pour les secteurs du Haut-Vully et du Bas-Vully. Il s'agit de deux applications qui sont différentes dans le domaine de l'eau ainsi que dans le domaine des ordures ménagères. La couverture des charges du secteur de l'approvisionnement en eau, ainsi que la protection des eaux est de 100 % avec une réserve de Fr. 122'700.– pour l'approvisionnement et une réserve de Fr. 169'800.– pour la protection des eaux.

Pour l'aménagement du territoire, un montant de Fr. 7'500.– est prévu pour l'achat d'une bande de terrain en bordure de route, pour des projets futurs dans le cadre du plan d'aménagement du territoire.

Dans le secteur de l'économie nous avons prévu des coûts de Fr. 25'000.– pour le soutien des projets dans le domaine du tourisme.

Le dicastère des finances présente un surplus de Fr. 9'761'940.–. Selon les projections sur les statistiques fiscales cantonales, les impôts devraient évoluer de plus de 8,6 % pour les impôts sur le revenu, par rapport aux statistiques de 2014 et de 7,8 % pour les impôts sur la fortune. Sur cette base nous avons estimé des recettes fiscales de l'ordre de Fr. 7'500'000.– pour les impôts sur le revenu (Fr. 517'000.– en plus par rapport au budget 2016) et Fr. 1'100'000.– pour les impôts sur la fortune (inchangé par rapport au budget 2016). L'aide financière de Fr. 666'400.– pour la fusion des communes est une contribution unique du canton qui est comprise dans les recettes et qui nous sera versée en 2017. Le pot commun de la péréquation financière nous impose un montant de Fr. 703'000.– à notre charge. Les intérêts des emprunts de Fr. 77'400.– sont répartis dans les dicastères concernés. Un montant de Fr. 1'402'400.– est prévu pour les amortissements obligatoires et comptables.

Budget des investissements	Charges	Produits
Enseignement et formation	20'000	-
Affaires sociales	322'000	-
Transports et communications	364'500	
Protection et aménagement environnement	1'023'500	300'000
	1'730'000	300'000
Résultat		1'430'000

L'investissement de Fr. 20'000.– dans le secteur de l'enseignement et de la formation concerne l'achat d'un véhicule pour la conciergerie. Des investissements de Fr. 322'000.– sont nécessaires pour les rénovations dans les homes du RSL. Dans le secteur des transports et communications, nous avons estimé des investissements de Fr. 285'000.– pour les routes, Fr. 59'500.– pour le remplacement de luminaires et Fr. 20'000.– pour l'achat d'un véhicule hivernal.

Dans l'approvisionnement et la protection des eaux, des projets pour Fr. 815'000.– sont planifiés. Notre participation aux investissements 2017 pour la station d'épuration de Montilier se monte à Fr. 133'500.–. Dans le cadre de l'aménagement du territoire un investissement de Fr. 75'000.– est prévu pour la construction de la première étape du sentier pédestre Môtier-Guévaux.

Pour 2017, nous prévoyons une charge totale d'investissements de Fr. 1'730'000.– et des produits de l'ordre de Fr. 300'000.– (taxes de raccordement à l'approvisionnement en eau de Fr. 150'000.– et taxes de raccordement à la protection des eaux de Fr. 150'000.–). L'excédent d'investissement est de Fr. 1'430'000.–. Une partie de ces investissements pourra être financée par des fonds propres.

Andrea Kämpfer, conseillère communale

Investissement d'un véhicule pour les concierges

Avec la nouvelle commune de Mont-Vully, le rayon de travail s'est élargi pour le service de la conciergerie. A ce jour, les employées utilisent leurs véhicules privés afin de se déplacer pour le nettoyage et l'entretien des toilettes publiques.

C'est-à-dire qu'elles emportent les produits de nettoyage et transportent également les déchets dans leurs propres véhicules, ce qui laisse des odeurs désagréables.

De plus, elles s'occupent également du nettoyage du nouveau bâtiment de la déchetterie de Lugnorre et font la navette pour les écoles primaires entre Lugnorre et Nant, ce qui incombe beaucoup de trajets.

En conclusion, nous proposons l'acquisition d'un véhicule pour la conciergerie afin d'éviter l'utilisation des véhicules privés. Montant prévu: Fr. 20'000.–.

André Kaltenrieder, conseiller communal

Bardet Léa	Domiciliée à Lugnorre	02.06.1998
Bohren Kathleen	Domiciliée à Môtier	01.10.1998
Burnier Marie	Domiciliée à Sugiez	18.12.1998
Chervet Kevin	Domicilié à Praz	09.07.1998
Chervet Nolwenn	Domiciliée à Sugiez	12.02.1998
Chuard Loïs	Domicilié à Lugnorre	04.09.1998
Coelho Joel	Domicilié à Sugiez	22.07.1998
Derron Tanja	Domiciliée à Praz	28.01.1998
Dill Athina	Domiciliée à Sugiez	22.01.1998
Emmenegger Nicolas	Domicilié à Lugnorre	02.04.1998
Gachet Matthieu	Domicilié à Sugiez	19.10.1998
Ghirardin André	Domicilié à Sugiez	22.06.1998
Giacomotti Ilona	Domiciliée à Sugiez	22.09.1998
Gross Gwendoline	Domiciliée à Praz	08.08.1998
Gross Yannick	Domicilié à Praz	08.08.1998
Habermacher Jordi	Domicilié à Sugiez	26.08.1998
Jenni Coralie	Domiciliée à Sugiez	16.04.1998
Moreira Pedro	Domicilié Sugiez	04.12.1998
Kaltenrieder Mylène	Domiciliée à Sugiez	19.02.1998
Kamberi Mael	Domicilié à Praz	03.08.1998
Lehnheer Nicolas	Domicilié à Lugnorre	29.09.1998
Margi Fabrice	Domicilié à Lugnorre	23.02.1998
Mizzi James	Domicilié à Mur	10.09.1998
Moser Sophie	Domiciliée à Lugnorre	23.02.1998
Neuenschwander Moritz	Domicilié à Sugiez	19.09.1998
Pantillon Julie	Domiciliée à Sugiez	07.10.1998
Pham Christoph	Domicilié Sugiez	31.07.1998
Pinho Carina	Domiciliée à Sugiez	28.01.1998
Rito Danny	Domicilié à Sugiez	18.04.1998
Ruffieux Quentin	Domicilié à Lugnorre	27.04.1998
Rätz Joel	Domicilié à Lugnorre	19.06.1998
Rüegsegger Colin	Domicilié à Praz	23.01.1998
Rüthy Joy	Domiciliée à Lugnorre	10.09.1998
Sacramento Mariana	Domiciliée à Praz	22.04.1998
Sauteur Alexandre	Domicilié à Sugiez	23.01.1998
Schlichting Sébastien	Domicilié à Sugiez	05.11.1998
Singer Florian	Domicilié à Sugiez	08.02.1998
Spini Oriane	Domiciliée à Praz	06.04.1998
Steiner Saskia	Domiciliée à Môtier	29.09.1998
Susset Jeremy	Domicilié à Sugiez	28.03.1998
Testorelli Florence	Domiciliée à Lugnorre	25.05.1998
Thomet Jessica	Domiciliée à Nant	09.11.1998
Wahl Anja	Domiciliée à Lugnorre	25.10.1998
Walker Chelsea	Domiciliée à Sugiez	23.12.1998
Walther Michelle	Domiciliée à Sugiez	07.04.1998
Widmer Sheila	Domiciliée à Nant	16.06.1998
Wolf Mélanie	Domiciliée à Sugiez	23.11.1998

Information sur la qualité de l'eau

Conformément à l'article 275d de l'ODAI (Ordonnance fédérale sur les denrées alimentaires) en vigueur depuis le 1^{er} mai 2002, et selon la précision nO 20 de l'association des chimistes cantonaux de Suisse (ACCS) tout distributeur d'eau potable doit informer les consommateurs de la qualité de l'eau distribuée au moins une fois par année de manière exhaustive.

L'information concerne la période du 1^{er} octobre 2015 au 30 octobre 2016.

Qualité microbiologique et chimique :

31 échantillons ont été prélevés à divers moments de l'année et endroits de la commune. Tous les échantillons étaient conformes aux normes en vigueur pour les paramètres analysés.

Dureté totale de l'eau :

La dureté totale de l'eau varie de 15.3 à 35.6° F (degrés français) selon les périodes de l'année et en fonction du mélange des eaux de sources et de l'eau du lac en provenance de l'ABV. (Ass. intercommunale pour l'alimentation en eau des communes vaudoises et fribourgeoises de la Broye et du Vully) Les valeurs les plus élevées sont mesurées dans nos eaux de sources.

Teneur en nitrate :

La teneur en nitrate varie entre 5 et 25 mg/l. selon les périodes de l'année en fonction du mélange des eaux de sources et de l'eau du lac en provenance de l'ABV. Les valeurs les plus élevées sont mesurées dans nos eaux de sources. La tolérance légale est de 40 mg/l.

Provenance de l'eau :

L'ABV nous fournit de l'eau soutirée au lac de Neuchâtel.

Traitement:

Filtration, puis désinfection au chlore pour l'eau provenant de l'ABV et traitement UV pour l'eau de nos sources.

Tout renseignement peut être obtenu auprès de l'administration communale. Le site Internet de l'ABV, <http://www.a-b-v.ch> est également à votre disposition.



Le responsable du service des eaux

Utilisation des Robidogs

Comme ça c'est juste !



① Tirez le sachet vers le bas



② Laisser sortir le 2ème sachet et déchirez

Investissements routiers et voirie

Trottoir rte du Pré-du-Pont, Sugiez

Réfection du trottoir depuis la route cantonale jusqu'à la sortie des immeubles nos 19/21.

Montant prévu: Fr. 117'000.-

Rte du Quart-Dessus, secteur 1

Réfection du revêtement de la route, depuis la place du Pommeré jusqu'au carrefour de la Crausa.

Montant prévu: Fr. 120'000.-

Rte du Quart-Dessus, secteur 2

Réfection du revêtement de la route depuis le carrefour de la Crausa jusqu'à la route du Mont.

Montant prévu: Fr. 48'000.-

Véhicule pour la voirie

Achat d'un véhicule d'occasion pour le déneigement et le sablage des trottoirs et places. Montant prévu: Fr. 20'000.-

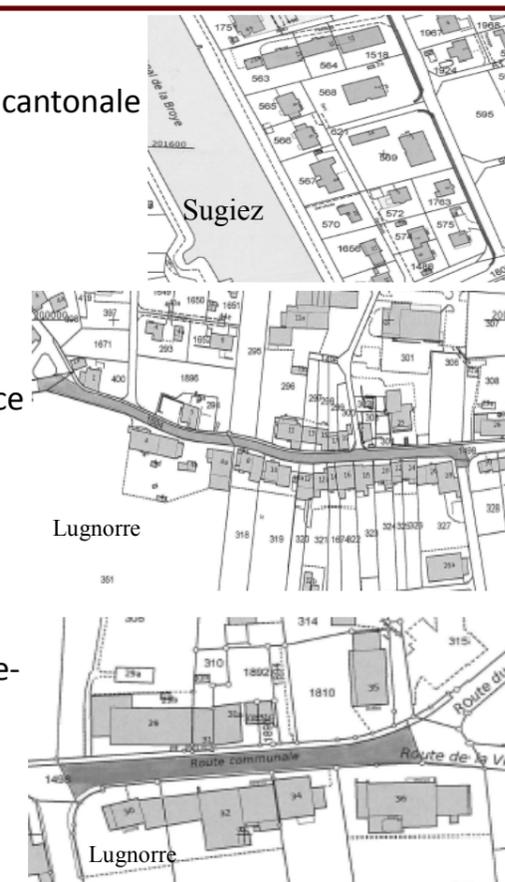
Michel Droz, conseiller communal

Investissement pour l'installation de l'éclairage public

Actuellement au chemin du Stand et chemin des Plantées, des candélabres sont installés avec des sources au sodium où nous trouvons un contenu vapeur de mercure de 16 mg. La source vapeur de mercure SON-I n'est plus sur le marché depuis le 01.01.2016.

C'est pourquoi, nous vous proposons de remplacer au chemin du Stand, 10 points lumineux et au chemin des Plantées 8 points lumineux avec un produit d'une nouvelle génération LED. (Test pilote) Cela permettra une économie d'énergie de 70 W à 36 W ainsi qu'une amélioration de l'éclairage public.

Chemin du Stand : Fr. 12'798.00 TVA inclus, Chemin des Plantées : Fr.10'238.40 TVA inclus
Montant total à investir: Fr. 23'036.40



Eclairage public, remplacement de luminaires

Le programme de l'assainissement de l'éclairage public proposé par Groupe E ces six dernières années vient de se terminer et nous pouvons d'ores et déjà affirmer que nos efforts conjoints conduiront à une économie globale de plus de 10 millions de kWh d'électricité par année. Il s'agit d'un excellent résultat pour lequel nous souhaitons vous remercier chaleureusement.

Aujourd'hui, nous constatons que les luminaires au sodium de forte puissance – installés par exemple sur les artères principales, les giratoires ou même sur certains passages piétons – représentent un important potentiel d'économie que nous souhaitons aborder/mettre en valeur. Avec le nouveau programme d'encouragement E300, nous vous offrons une opportunité unique de remplacer vos luminaires au sodium par de la technologie LED et d'économiser au minimum 50% d'énergie.

Pour chaque luminaire remplacé, nous recevons CHF 300.- d'aide de la part de Groupe E, soit entre 25 et 30% du coût total. Dans le cadre de ce programme, nous soutenons le remplacement d'un maximum de 3000 points lumineux d'une puissance égale ou supérieure à 150W.

André Kaltenrieder, conseiller communal

Investissement eau potable + épuration

Eau potable

Suite au contrôle effectué par les services cantonaux et dans l'ordre de nos priorités, nous avons décidé de mettre l'accent sur l'entretien de nos sources communales d'eau potable.

Plusieurs investissements sont prévus:

- ◆ Réfection des captages de Vau-de-Cour Fr. 90'000.-
- ◆ Réfection de la conduite du Val Florenche Fr. 150'000.-
- ◆ Assainissement des réservoirs « Schwab / Pertet des Bois Fr. 475'000.-

Nous devons également installer des turbidimètres dans nos réservoirs de Vau-de-Cour, du Mont et de Lugnorre.

Protection des eaux

Une adaptation des lignes téléphoniques analogiques en lignes VPN doit être faite pour les installations de la STEP de Montilier. De plus, plusieurs transformations sont à faire au niveau des installations de traitement. Une première tranche d'investissement est également nécessaire pour le démarrage du projet de la nouvelle STEP Seeland Sud.

Ces investissements représentent un montant de l'ordre de Fr. 235'000.- pour nous.

Yves Gaillet, conseiller communal

Employé (e) communal (e) à 100 %

La commune de Mont-Vully met au concours le poste d'employé(e) communal(e).

Tâches : exécution des travaux liés à l'édilité, à la voirie, au service de l'eau potable, à l'entretien des routes et places publiques ainsi que du cimetière et au fonctionnement des déchetteries.

Profil : titulaire d'un CFC dans une profession manuelle (bâtiment, mécanique, technique) ou formation équivalente. Bonne condition physique, sens de l'organisation et de l'autonomie, flexibilité dans les horaires de travail, en possession d'un permis de conduire B et domicilié dans la région.

Entrée en fonction : **1er mars 2017 ou date à convenir.**

Les offres, accompagnées des documents usuels, sont à faire parvenir d'ici le vendredi 2 décembre 2016 à

**Commune de Mont-Vully, route principale 65, 1786 Nant,
avec mention « Postulation »**

Pour de plus amples renseignements, M. Pierre-André Burnier se tient à votre disposition au 079 695 99 62

Vully Tourisme—Devenez GUIDE au Vully



Êtes-vous à la recherche d'une activité enrichissante et d'un nouveau défi ? N'hésitez pas à rejoindre notre équipe de guides passionnés...

Chaque année, de nombreux groupes viennent (re)découvrir le Vully. La visite du sentier viticole, historique, botanique ou encore de l'opidum et des grottes est particulièrement appréciée.

En cas d'intérêt pour cette annonce ou pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Vully Tourisme au 026 673 18 72 ou info@levully.ch jusqu'au 31 janvier 2017. Nous vous convierons par

la suite volontiers à une séance d'information.

Un grand merci pour votre soutien. Nous vous souhaitons une bonne année 2017 !

Vully Tourisme

Pour les besoins de socialisation, l'école maternelle, la Ribambelle à Môtier, accueille les enfants dès 3 ans.

L'accueil extrascolaire va prochainement déménager dans des locaux plus spacieux, permettant d'offrir quelques places supplémentaires. Concernant les vacances scolaires, des réflexions sont menées sur des ouvertures partielles concentrées sur 2 semaines en juillet ou éventuellement une collaboration avec d'autres structures et/ou associations. Pour différents aspects, il n'est pas possible d'envisager une ouverture du Pavillon du Vully pendant toutes les vacances scolaires.

La commune reste attentive, afin de prendre les mesures nécessaires pour répondre au mieux aux besoins.

Vous avez la possibilité de consulter les résultats de ce questionnaire sur notre site internet.

Anne-Claude Javet, Conseillère communale

Service du feu du Vully fribourgeois

Recherche des nouveaux volontaires

Au service de notre région, les sapeurs-pompiers du Vully ont besoin de renfort...

Viens nous rejoindre !

Afin de compenser les départs pour limite d'âge, le corps des sapeurs-pompiers

du Vully fribourgeois est à la recherche de nouveaux (elles) volontaires.

Les personnes intéressées à consacrer du temps à une activité passionnante au service de la communauté peuvent contacter notre commandant, M. Luc-André Gentizon. Ce dernier se fera un plaisir de vous informer sur les exigences et les satisfactions d'une incorporation qui est

ouverte aussi bien aux femmes qu'aux hommes

Contact: M. Luc-André Gentizon, tél. 026 673 26 24 pompiers-vully-fr@bluewin.ch

Chemin des rives entre Môtier et Guévaux

L'aménagement du chemin pédestre le long des rives du lac de Morat, décidé par nos anciennes communes dans les années 90, reste plus que jamais d'actualité et l'objectif de réalisation est maintenu et donc repris par la commune de Mont-Vully. Suite à une mise à l'enquête officielle, le tracé Sugiez-Praz a été aménagé alors que la portion Môtier-Guévaux qui a fait l'objet d'oppositions de plusieurs propriétaires a nécessité une longue procédure entreprise par les autorités communales afin d'obtenir les droits de passage.

La DAEC a approuvé le projet et une première procédure d'expropriation a été engagée dont les recours ont été rejetés par le Tribunal Fédéral en avril 2015. Des tentatives de discussions avec différents propriétaires ont été menées dernièrement afin de trouver un accord de passage. Les cas, où l'accord n'a pas été possible, feront l'objet d'une procédure d'expropriation formelle.

Un investissement de Fr. 75'000.- est prévu par la réalisation d'une étape intermédiaire entre le chemin du Chaffa à Praz et le débarcadère de Môtier.

Le Conseil communal vous recommande d'accepter ce montant d'investissement.

Pierre-André Burnier, syndic

Règlement de la commune de Mont-Vully relatif à la gestion des déchets

Un groupe de travail a été formé pour élaborer le nouveau règlement courant juillet. Il est composé des membres suivants: Dominique Biolley, Carole Gaillet, Michel Pellet, Christian Raemy, Swen Ruegsegger, Andréa Kämpfer, Petter François; merci à ces personnes d'avoir accepté ce mandat. Après débats, calculations et simulations, ce règlement est sur le point d'être prêt pour le soumettre aux instances cantonales.

- ♦ Le conseil communal a décidé de ne pas présenter ce règlement des déchets lors de notre prochaine assemblée pour des raisons de temps trop restreint:
- ♦ La mise en concertation au canton peut prendre jusqu'à 2 mois
- ♦ Le risque que le règlement ne soit pas approuvé pour la prochaine assemblée du 13.12.16 est trop conséquent.
- ♦ Le temps de préparation pour la mise en application du règlement est trop court jusqu'en début d'année
- ♦ Le tractanda de l'assemblée communale doit être envoyé au plus tard le 23.11.2016.

Benne compacteuse de Sugiez

Au mois de juillet, une benne compacteuse identique à celle de Lugnorre, a été installée à titre d'essai pour la collecte des déchets ménagers. L'objectif était de se rendre compte du besoin suite à quelques demandes. Le constat est clair: quelques cartes ont été vendues, mais elle n'as pas encore été vidée, étant donné que seulement 769 kg de déchets ont été introduits jusqu'au 27.10.16 (3 mois). Le coût de location de cet équipement est trop onéreux pour une utilisation aussi faible.

Pour cette raison, nous stoppons l'essai et elle sera enlevée début décembre. Le remboursement du solde de la carte peut être effectué aux heures d'ouverture de notre administration communale. Si vous souhaitez la garder, elle peut être utilisée pour le compacteur installé à Lugnorre. Nous vous remercions de votre compréhension

Quelques précisions de l'utilisations de nos déchetteries :

Des améliorations sont apportées dans nos déchetteries avec l'objectif de collecter nos déchets de manière uniforme.

- ♦ **PET** : uniquement les bouteilles de boisson et écrasées, autres plastiques dans les déchets ménages ou points de recyclage des commerces.
- ♦ **Appareils électriques** : grands appareils et frigos uniquement à Sugiez ou directement au centre de récupération Haldimman à Montilier (gratuit); boilers supérieurs à 30 l avec mousse CFC (payant).
- ♦ **Carton** : pas de briques de lait ou de jus de fruits
- ♦ **Papier** : les sacs à commission en papier une fois vidés sont à placer dans la benne à carton
- ♦ **Aluminium** : pas d'emballage de médicaments, pas d'emballages plastifiés (paquets de chips, emballages alimentaires divers)
- ♦ **Encombrants**: les gros éléments en ferraille, bois, doivent être démontés et mis dans les bennes correspondantes.
- ♦ **Bois** : les meubles doivent être démontés (moins de volume).
- ♦ **Verre** : uniquement le verre alimentaire, vitrages démontés ou cassés à mettre dans les déchets inertes.
- ♦ **Produits toxiques et peintures** : à amener directement à la STEP de Montilier, selon horaire de reprise.
- ♦ **Pampers** : dès 2017, des containers spécifiques seront à disposition dans les déchetteries de Lugnorre et de Sugiez. Les couches culottes devront impérativement être insérées dans **des sacs transparents avant mise en container**.

Merci de votre collaboration !

François Petter, conseiller communal

Résultat de l'enquête sur l'accueil préscolaire et extrascolaire

Questionnaires envoyés :	253	100 %
Questionnaires reçus en retour :	165	65 %

Toutes les familles ayant des enfants de 0 à 12 ans ont reçu un questionnaire afin de définir le besoin en places d'accueil préscolaire et extrascolaire de notre commune.

Selon l'art. 6 de la loi cantonale sur les structures d'accueil extrafamilial de jour, les communes évaluent tous les quatre ans, le nombre et le type de places d'accueil nécessaires à la couverture des besoins en structures d'accueil extrafamilial. La possibilité de concilier vie familiale et vie professionnelle, les aspects de socialisation et l'évolution démographique sont pris en compte.

Nous avons reçu 165 questionnaires en retour soit un taux de participation de 65 %. Il est important de souligner que dans 75 % des réponses, les deux conjoints/parents travaillent. Ce taux est explicable par le fait, que ce sont les ménages les plus concernés qui ont participé à cette enquête.

1. Besoin d'accueil au niveau préscolaire

Actuellement il y'a 39 enfants placés en crèche, auprès d'assistantes parentales ou de mamans de jour.

Le besoin supplémentaire se monte à 30 enfants. Ce besoin correspond à 15 places d'accueil supplémentaires. Le type de structure collective (ex. crèche) est privilégié. Les horaires souhaités s'étendent de 6h30-18h30.

En matière de socialisation, il y'a 30 enfants qui fréquentent une école ou un groupe de jeux, et le besoin supplémentaire est de 33 enfants. Souvent ces enfants sont les mêmes que ceux ayant un besoin d'une place de crèche.

2. Besoin d'accueil au niveau scolaire

Il y'a 46 familles qui font appel à l'accueil extrascolaire. Le besoin supplémentaire est de 37 familles dont 52 enfants. Il s'agirait d'un besoin de 12 places le matin, 32 places le midi et 24 l'après-midi. Les horaires souhaités s'étendent de 6h30-18h30. 33 enfants sont concernés par un besoin d'accueil durant les vacances scolaires.

Au vue de ces résultats, il est à noter que la commune de Mont-Vully a, suite à la dernière évaluation en 2012, passé des conventions avec les crèches « Heproline » « Konfetti », « Schildli » et « Schnäggehuus » situées à Morat. Les parents peuvent placer leurs enfants dans ces crèches jusqu'au nombre de places disponibles et bénéficier d'une subvention selon leur revenu. S'il n'y a pas de places d'accueil dans ces structures, la commune entrera en matière pour discuter d'autres possibilités.